

Comme tous les territoires littoraux, le littoral français est le théâtre de mutations profondes et brutales. Dans une économie mondialisée, la mer, dernier espace commun, est devenu l'objet tout à la fois de fantasmes et de convoitises. Les littoraux, derniers fronts pionniers, sont ainsi aujourd'hui l'objet de tous les intérêts, de toutes les pressions. Les territoires littoraux français n'échappent pas à cette réalité. Depuis la fin des années 90, une pression touristique et de villégiature s'y applique d'une manière difficilement contrôlable, tant l'attrait que ces espaces suscitent est fort, répondant en cela à l'engouement de populations, souvent urbaines.

Ce phénomène se traduit notamment par une envolée des prix des terrains et de l'immobilier et par un développement de la résidence individuelle souvent à fonction secondaire. Sur les espaces littoraux, les équipements touristiques, les résidences principales ou secondaires de ménages aisés et la protection des espaces naturels produisent une pression foncière telle que l'accueil des jeunes ménages, des populations aux revenus modestes, des équipements et des services se concentrent sur les espaces rétro littoraux conduisant à une pression forte sur leurs espaces naturels et agricoles.

Par ailleurs, si l'activité de villégiature occupe actuellement le devant de la scène, il ne faut en rien oublier qu'elle est par nature instable, consommant les milieux naturels et agricoles, bouleversant les paysages et les aménités. Mais d'autres usages, par leur occupation et leurs aménagements- les énergies marines par exemple- sont tout autant déstabilisateurs pour le milieu et les sociétés. La juxtaposition et l'agencement de ces différents usages de la mer et du littoral renforcent la situation complexe d'interface des espaces proches du rivage.

L'évolution de ces territoires littoraux ne peut être analysée de façon indépendante des territoires qui les jouxtent et dont ils dépendent à différents points de vue. En effet, si certaines politiques et modalités d'action sont propres au littoral, les politiques d'aménagement concernent des territoires plus larges intégrant des composantes littorales et rétro littorales. Cette influence est réciproque et chacune de ces composantes voit son évolution, tant socio-économique que paysagère ou environnementale, liée aux caractéristiques de l'autre.

Cette journée d'étude a pour ambition d'interroger de façon pluridisciplinaire la définition de ces espaces et sur la façon dont les politiques d'aménagement prennent en compte et influencent la différenciation territoriale « littoral/rétro littoral » :

- *Quelles sont les réalités de ces différenciations territoriales sur le littoral Manche/Atlantique ?*
- *Quelles données et quelles méthodes permettent aujourd'hui de les caractériser ?*
- *Comment les acteurs se représentent-ils ces différenciations territoriales ?*
- *Les politiques publiques les entretiennent-elles ou visent-elles leur correction, leur rééquilibrage (l'accès au logement, aux soins, à l'éducation et aux loisirs de leurs habitants, protection de la biodiversité, place des activités primaires...)?*

Il s'agit donc d'échanger, à partir de brèves présentations, sur les différentes réalités régionales, les éventuels programmes de recherche en cours sur cette thématique et d'envisager le montage d'un projet de recherche ambitieux et interrégional.

Inscriptions et soumission des propositions de présentation : Les propositions (une demi-page) sont à adresser au plus tard le 15 septembre 2016.

La participation à la journée est gratuite. L'inscription est néanmoins obligatoire avant le 21 octobre 2016.

Les propositions et les inscriptions se font sur le site LITRe2016.sciencesconf.org

Comité d'organisation :

- Sébastien Gallet (Université de Bretagne Occidentale, EA 2219, MCF Ecologie)
- Ronan Le Délezir (Université de Bretagne Sud, EA 2219, MCF Aménagement de l'espace et Urbanisme)
- Célia Dèbre, (Université de Bretagne Sud, EA 2219, MCF Aménagement de l'espace et Urbanisme)
- Florence Gourlay (Université de Bretagne Sud, EA 2219, MCF Géographie),
- Nicolas Rollo (Université de Nantes, LETG-UMR 6554, MCF Géographie)